

Afer Euro High Yield C/D

FR001400S458

31/10/2025

 Commercialisé en **FR**

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾

Obligations haut rendement EUR

Orientation de gestion

Le fonds vise à réaliser une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice ICE BofA Euro Non-Financial High Yield Constrained Index (HEAD index), sur l'horizon de placement recommandé.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
04/11/2024

Date de lancement de la part
04/11/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg

-

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
1,04%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

-

Indice de référence
ICE BofA Euro Non Financial High Yield Constrained Index

▶ Actif net du fonds	42,10 M€
▶ Actif net de la part	35,93 M€
▶ Valeur liquidative	104,76 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-	-

Gérants



Maud Bert



Marc Blanc

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

Supérieur à 3 ans

SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,1	6,0
▶ Couverture note ESG	91,8%	92,3%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com



Afer Euro High Yield C/D

FR001400S458

31/10/2025

Répartition sectorielle⁽⁴⁾

	Fonds	Indice
Consommation cyclique	24,2	22,4
Communications	15,1	17,6
Consommation Non cyclique	14,1	13,6
Biens d'équipement	9,5	6,3
Transport	6,1	5,3
Matériaux de base	5,9	5,8
Services aux collectivités	4,1	6,5
Autres financières	3,6	5,8
Technologie	2,7	2,4
Autres industries	1,8	2,5
Immobilier	1,0	0,4
Energie	0,9	0,8
Sociétés de financement	-	0,3
Gouvernement souverain et assimilé	-	0,2
Gouvernement quasi-souverain	-	4,5
Autres	-	5,8
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	11,0	-

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	15,6	21,3
Etats-Unis	12,5	9,6
Allemagne	12,4	11,5
Italie	11,8	10,7
Luxembourg	6,9	7,1
Espagne	6,6	4,6
Royaume-Uni	5,5	7,8
Pays-Bas	3,5	8,5
République Tchèque	2,9	1,5
Suède	2,7	3,9
Canada	1,3	0,6
Autres	-	0,5
Autres Pays	7,4	12,4
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	11,0	-

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	-
	BBB	8,8
	BB	56,4
	B	34,8
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	151
Notation moyenne	BB
Spread Moyen	169,41
Sensibilité crédit	1,83
Sensibilité Taux	2,39
Rendement courant (%)	4,6
Taux actuariel (%)	4,73
Maturité moyenne	8,28

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer Euro High Yield C/D

FR001400S458

31/10/2025



Structure du
portefeuille

► Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior secured	47,1
Senior preferred unsecured	31,8
Subordonnée corporate	8,1
Subordonnée T2	0,6
Autres	1,4
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	11,0

► Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	0,2
10-15 ans	-
7-10 ans	-
5-7 ans	8,2
3-5 ans	11,3
1-3 ans	33,6
-1 an	35,7
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	11,0

► Répartition par type d'émetteur

En %	Fonds
Corporate	85,4
Financial	3,6
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	11,0

► 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		
 GB	ALLWYN ENTERTAINMENT FINANC...	1,8
 FR	ILIAD SA	1,7
 NL	ZF EUROPE FINANCE BV	1,6
 LU	CPI PROPERTY GROUP SA	1,3
 FR	CROWN EUROPEAN HOLDINGS SA	1,3

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
 FR	ILIAD SA 5.625... 15/02/30 Communications	1,7
 IT	FIBERCOP SPA 5.125... 30/06/32 Communications	1,2
 IL	TEVA PHARMACEUTICAL... 09/05/30 Consommation Non cyclique	1,2
 IE	EIRCOM FINANCE DAC 5... 30/04/31 Communications	1,1
 CZ	ALLWYN ENTERTAINMENT... 15/02/31 Consommation cyclique	1,1

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer Euro High Yield C/D

FR001400S458

31/10/2025



► Commentaire de gestion

Le marché high yield progresse de +0.12% sur le mois. Sur la période, le fonds surperforme son indice de référence, bénéficiant notamment de son positionnement prudent, avec une absence d'exposition à de nombreux noms high beta qui ont particulièrement souffert – dont les chimistes Ineos, Styrolution et KemOne, le loueur Modulaire, ou encore Emeria (ex-Foncia). Les noms les plus fragiles ont en effet nettement sous-performé les sociétés plus défensives, les CCC reculant de -3.4% sur le mois et les noms notés B de -0.2%, alors que les BB progressaient de +0.5%. Malgré la forte baisse de certains noms le fonds reste positionné défensivement, avec un beta du portefeuille nettement inférieur à celui de son indice.

Le marché a connu deux phases assez différentes sur le mois, avec une forte baisse au cours des 2 premières semaines, du fait des craintes sur de nombreux émetteurs, de flux sortants sur la classe d'actifs, et dans un contexte macro difficile, entre le shutdown américain débuté le 1er octobre et les incertitudes françaises liées à la démission du gouvernement de M. Lecornu le 6 octobre, moins de 24h après sa nomination. Par la suite, le marché a connu une phase de rebond à partir du 15 octobre, avec une stabilisation des flux et des résultats d'entreprises globalement satisfaisants. La dichotomie du marché entre les noms les plus solides, très recherchés, et les high beta, abandonnés par de nombreux fonds, a nettement augmenté au cours du mois : l'écart entre les primes de crédit des noms BB et B a ainsi touché les 201 pb mi-octobre, un niveau proche de celui atteint en avril au pire de la crise post Liberation Day (207 pb).

Après plusieurs mois calmes, le marché primaire a été relativement actif en octobre, avec plus de 9 Mds€ émis. Parmi les principales opérations, on retrouve le refinancement de Nidda (1.2 Md€), celui de Cirsa (1 Md€), ou encore l'émission d'une PIK Aegis (1 Md€, structure de contrôle des actions Verisure détenues par le fonds H&F). Côté primo-émetteurs, on retrouve également l'opérateur italien de cliniques Gruppo San Donato (800 M€), ou encore la société de services aux entreprises PCC (450 M€). Côté refinancements d'acteurs déjà présents sur le marché, on notera les deals PPC (775 M€), Digi (600 M€), ou Alstria (500 M€). Le fonds a participé à plusieurs de ces opérations.

Côté flux, les entrées se tarissent progressivement sur le marché high yield européen, ayant représenté moins d'1 Md\$ sur le mois d'octobre (contre près de 3Mds\$ en septembre et 5 Mds\$ en août). Depuis avril dernier, les flux entrants sont cependant positifs chaque mois en Europe. Aux US, ils sont passés en territoire négatif pour la première fois depuis sept mois, avec -1.2 Md\$ sur les fonds high yield en octobre.

Afer Euro High Yield C/D

FR001400S458

31/10/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	04/11/2024
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	KPMG
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Afer Euro High Yield C/D

FR001400S458

31/10/2025

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.
SENSIBILITÉ TAUX	La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SPREAD MOYEN	Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.
RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SENSIBILITÉ CRÉDIT	La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.
DURATION	La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATING MOYEN	Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.
VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.				

Afer Euro High Yield C/D

FR001400S458

31/10/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.